



Pas à pas... prévenir les discriminations

Jeux et stéréotypes de genre

Gaëlle Donnard, ORIV

ELISE ET YOUSOUF, 3 ANS ET DEMI, JOUENT ENSEMBLE AU COIN CUISINE DEPUIS 10 MINUTES. ELLE CUISINE, IL INSTALLE DES DOUDOUS POUR LEUR DONNER À MANGER. MAËL S'APPROCHE ET DIT À YOUSOUF AVEC UNE MOUE : « TU VIENS JOUER AUX VOITURES, LA CUISINE C'EST POUR LES FILLES ». YOUSOUF SE LAISSE ENTRAÎNER. ELISE VEUT LE SUIVRE POUR JOUER AUX VOITURES, MAËL LUI JETTE UN REGARD. ELLE S'ÉLOIGNE POUR ALLER VERS UN AUTRE GROUPE D'ENFANTS.

Quelle lecture faire de la situation à travers des questions clefs ?

Une discrimination se définit comme une différence de traitement entre deux personnes ou groupes, placés dans une situation comparable, sur la base d'un critère considéré comme illégitime et interdit par la loi, entraînant un préjudice pour la personne ou le groupe considéré. Elle peut prendre différentes formes : directe, indirecte, systémique¹. Les questions clefs à se poser, dans cette situation, sont :

- La situation relève-t-elle d'une discrimination, c'est à dire d'une différence de traitement ayant pour effet de priver un individu de l'accès ou de l'exercice d'un droit ?
- Peut-on parler de discriminations entre enfants ?
- Quels liens entre jeux de la petite enfance, stéréotypes de genre et discriminations ?

Analyse de la situation

La situation relève d'une interaction entre enfants dans le cadre de jeux et d'activités. Elise et Youssouf jouent à la dinette et s'adonnent à un jeu d'imitation, qui met en scène des activités prioritairement assignées au sexe féminin. La réflexion et l'attitude d'un camarade entraînent Youssouf vers un jeu stéréotypé de son sexe, les petites voitures. Elise ne s'oppose pas plus que cela à l'intervention de Maël qui interrompt son jeu avec Youssouf. Cette situation montre la prégnance de certains stéréotypes à l'œuvre et leurs conséquences sur le choix des activités ou les relations entre filles et garçons. Mais elle ne peut pas s'analyser comme une discrimination au sens juridique² : elle ne s'inscrit pas dans le cadre d'un domaine prévu par la loi (emploi, santé, accès aux biens ou services...) ; elle ne relève pas d'une différence de traitement sur la

base d'un critère illégal dans le cadre d'une relation publique avec un-e employeur-euse, un-e propriétaire... Dans le cadre de relations entre enfants, il est inapproprié de parler de discrimination. Par contre, cette situation interroge la manière dont les enfants appréhendent les stéréotypes sociaux de genre ainsi que le lien entre stéréotypes et discriminations.

Pour aller plus loin...



CHARGÉE
DE MISSION
PRÉVENTION DES
DISCRIMINATIONS,
OBSERVATOIRE
RÉGIONAL
DE L'INTÉGRATION
ET DE LA VILLE
Gaëlle Donnard

ILLUSTRATION
Pascale Muppa

Les stéréotypes sont comme « des images dans la tête », formule du journaliste américain Walter Lippman, qui fit entrer le concept dans le champ des sciences sociales dans les années 20. Ces images ont la particularité d'être « simplificatrices, relativement rigides, et pas toujours de bonne qualité. Elles fonctionneraient comme des filtres entre la réalité objective et l'idée que l'on s'en fait. »³

« LES STÉRÉOTYPES LIÉS AU GENRE SE RATTACHENT AINSI AUX IDÉES PRÉCONÇUES, AUX CROYANCES, AUX OPINIONS SOCIALEMENT PARTAGÉES ET RATTACHÉES TRADITIONNELLEMENT À CE QUI FAIT LE MASCULIN ET LE FÉMININ. ILS SONT, EN PARTIE, LE FRUIT DE NOS PROCESSUS DE SOCIALISATION⁴. »

De nombreux travaux de psychologie sociale ont exploré les liens entre représentations, stéréotypes, préjugés et discriminations. Ils mettent en avant les différents mécanismes cognitifs de catégorisation, de généralisation, de réduction et d'assignation identitaire qui peuvent entraîner des actes de discriminations. Ils décrivent des « mécanismes psychiques généraux, et d'une certaine façon universelle »⁵ dans les relations entre individus ou entre groupes sociaux. Mais les catégories mobilisées qui produisent les inégalités et les discriminations sont également « liées à l'existence de grands rapports sociaux (de classe, de race, de sexe) qui se renouvellent et se transforment dans le temps, et qui, eux, sont produits par et à travers le fonctionnement de la société. »⁶

Les professionnel-le-s de la petite enfance jouent évidemment un rôle important dans les processus de socialisation des enfants. Ils ont donc une responsabilité pour ne pas renforcer les processus de catégorisation et d'assignation liés au genre. Une démarche d'équipe pourra s'effectuer en plusieurs étapes : observer et analyser ce qui se passe dans les jeux, les livres, l'aménagement du lieu d'accueil, les activités proposées et leurs conséquences en termes d'égalité de genre ; prendre conscience et comprendre les mécanismes en jeu (à la fois individuels, collectifs, organisationnels) ; définir des objectifs et les formuler ensemble pour aller vers une dynamique de changement. De nombreux outils existent et peuvent être utilisés par les équipes. Mais leur accompagnement par un-e professionnel-le qualifié-e sur ces sujets est aussi important pour garantir un cadre cohérent et serein à la démarche. L'éducation est évidemment un terrain d'action primordial pour promouvoir l'égalité à travers, notamment, la lutte contre les stéréotypes et les préjugés, mais il doit également s'appuyer sur un projet politique fort, porté par l'ensemble de la société et, notamment, les pouvoirs publics. ■

NOTES

1 // Pour les définitions des différentes formes de discriminations : voir *La participation au comité d'établissement*, Gaëlle Donnard, in *Le Furet* n°77, Rubrique « Clefs pour l'égalité », juin 2015, p 51

2 // Au sens de l'article 225-1 du code pénal qui définit la discrimination comme une différence de traitement sur un critère illégal défini par la loi

3 // Jean-Baptiste Légal, Sylvain Delouvé *Stéréotypes, préjugés et discrimination* Editions Dunod, 2008, Paris, 127 p, p 11

4 // Ce terme désigne le processus permettant à un individu d'intérioriser les valeurs et les normes d'une société, d'un groupe, par des apprentissages multiples et par le biais de plusieurs facteurs (tels que la famille, l'école, le groupe des pairs, l'environnement social, internet et les réseaux sociaux).

5 // Fabrice Dhume, *Pour aller plus loin : le concept de discrimination : éléments de repères et de clarification*, in *Dossier La discrimination à l'école : de quoi parle-t-on ? Réseau national de lutte contre les discriminations*, Institut français de l'éducation, 2014, Lyon, 39 pages, p 27

6 // Fabrice Dhume, *ibid*, p 27